

Réunion Conseil Municipal

Vendredi 17 Février 2017

Compte Rendu de Séance

Présents: 9

Excusés: 2 Martine MANCHON, Julien HENRIOT

Absents: 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : Nelly ROUSSY

Le Président donne lecture du dernier compte-rendu de séance en date du 20 Janvier 2017.

Ordre du jour

I Présentation compte administratif 2016

Le Maire, après distribution des documents aux participants, présente les comptes administratifs suivants :

- Compte administratif « Budget Eau Assainissement »
- Compte administratif « Budget principal »

Après quelques explications et précisions, le président de séance informe les membres de l'assemblée qu'elle ne pourra pas voter la validité de ces documents, faute de pouvoir fournir les maquettes officielles de ces comptes administratifs, ainsi que les comptes de gestion, le tout, accompagné des délibérations s'y rapportant.

Ceux-ci seront votés lors de la séance du Conseil Municipal de Mars prochain.

II - Orientations budgétaires

Afin d'en débattre, le Maire présente en section « Investissement » ses propositions concernant les orientations budgétaires envisagées pour l'exercice 2017, à savoir :

- Travaux de voirie, afférents aux dossiers de demande de subvention déposés antérieurement.
 Réfection voie communale dite « Chemin de Plenise », dont le montant estimatif s'élève à 28 445.50 € HT soit 34 134.60 € TTC.
- Travaux de voirie (étude préalable)
 Dans le cadre du projet de sécurisation de l'entrée village côté nord, le Maire a sollicité le Cabinet de géomètres COQUARD pour l'établissement d'un devis relatif à une division parcellaire sur la section ZD N° 139. Le Maire précise que ces travaux d'étude et autres démarches administratives et réglementaires seront conduites cette année, pour réalisation des travaux effectifs en 2018.
- Le Maire explique aux conseillers le montage d'un dossier en collaboration avec les Maires des communes du RPI, consistant au renouvellement de matériels informatiques contenus dans une valise, permettant la mobilité sur les différentes écoles du RPI. Ces matériels, devenus aujourd'hui obsolètes, méritent d'être remplacés par des appareils plus performants, concourant à l'instruction des écoliers.

Une aide financière a été sollicitée dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux), d'une part, et d'autre part auprès de Monsieur le Député de notre circonscription sur sa « réserve parlementaire ».

Travaux accessibilité

Dans le cadre de l'Ad'AP, (Agenda d'Accessibilité Programmée), il convient d'étudier avec les hommes de l'art, la faisabilité de réhabiliter le bloc sanitaire de la maison communale par un sanitaire adapté, accessible aux handicaps.

Convention « TEPCV »

Le Maire informe que la commune de Villers a été inscrite dans l'opération « TEPCV », (Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte). Madame la ministre de l'environnement a doté au cours de l'année 2016, le PETR Doubs Central, de 2 enveloppes successives de 500 000 € chacune. Ces fonds vont permettre à un certain nombre de communes de rénover leurs installations d'éclairage public. Au regard du montant subventionné (environ 80%) des travaux engagés par commune, le Maire précise qu'il serait regrettable de ne pas profiter de cette aide très intéressante financièrement.

Il propose à l'assemblée de travailler immédiatement sur ce dossier tout récent qui est soumis à chacune des communes adhérentes à cette opération.

III - Préparation du budget 2017

Au vu des orientations budgétaires qui se révèlent très importantes pour cette année 2017, le Maire sollicite l'aide et la participation d'un ou deux conseillers pouvant l'assister et l'épauler dans les travaux préparatoires de l'exercice budgétaire 2017.

VI – Questions diverses

 Délibération PLUi, (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)
 Le Maire donne lecture de la délibération, à voter avant le 17 Mars, visant à refuser le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Doubs Baumois.

Vote: Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

- Rapport financier repas et colis des seniors
 Nelly rend compte du bilan financier de la « journée des Seniors ». Le coût total de dépenses (repas + colis) s'élève à 887.68 €.
- Le Maire fait un petit compte rendu sur la rencontre avec Mme l'inspectrice de l'Éducation Nationale en date du 6/02 dernier. Mme Leila BAÎRI, Inspectrice de notre secteur (Besançon III) a été très réceptive à la présentation et aux destinées de notre RPI. Les Maires et les adjoints présents ont constaté le côté rassurant émis par cette personne, quant au devenir de nos écoles, s'appuyant aujourd'hui sur nos effectifs qui n'ont jamais été aussi importants. Elle souhaite nous revoir en Mars lors du prochain comité de pilotage qui aura lieu à la CCDB, et qui

Elle souhaite nous revoir en Mars lors du prochain comité de pilotage qui aura lieu à la CCDB, et qui doit travailler à l'harmonisation de la carte scolaire sur le nouveau territoire.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 21 heures 45.